PÔLE TERRITORIAL SUD

BÈGLES

Réunion Publique

05/11/2026

Place du 14 Juillet



Les étapes de la consultation

- **Etape 1 (26 mai) :** Echange avec les commerçants
- **Etape 2 (1er juillet) :** Consultation avec les membres du *Conseil Municipal des Jeunes*
- **Etape 3 (2 juillet) :** Rencontre et échange avec *le collectif citoyen « Fais ta place »*
- **Etape 4 (7 juillet) :** Consultation des membres du *Conseil des Sages*
- **Etape 5 :** Présentation du projet d'aménagement en réunion publique



Consultation du Conseil Municipal des Jeunes

Echanges avec les commerçants :

Ce qu'ils souhaitent pour la place du 14 juillet :

- Attente forte autour de cette place pour qu'elle reste vivante, attractive et génératrice de flux.
- Il manque des places de stationnement et la présence de voitures ventouses empêche l'accès aux commerces.
- Retrait des installations en bois afin de libérer les places de parking devant la ZAP.
- Déficit en matière de toilette publique qui est un enjeu de santé publique.
- Eviter les changements brutaux et disposer d'une meilleure visibilité sur les projets en préparation.

Consultation du Conseil Municipal des Jeunes

Ce qu'il souhaite pour la place du 14 juillet :

- De la fraîcheur et de l'ombre avec la plantation d'arbres en pleine terre.
- Des espaces agréables pour se reposer avec l'installation de bancs et de tables de pique nique éloignés de la route pour éviter d'être dérangé par les voitures.
- La place doit être piétonne avec davantage de place pour les piétons sur les trottoirs.
- Déplacer la colonne Morris et retirer les potelets pour les remplacer par des arbustes.
- Installer un miroir d'eau et une fontaine pour remplir les gourdes.

Echange avec le collectif citoyen « Fais ta place »

Ce qu'il souhaite pour la place du 14 juillet :

- Ne pas réouvrir la place à la circulation et au stationnement.
- Prioriser la végétalisation, les mobilités douces et la sécurité des enfants.
- Maintenir un dialogue constructif, apaisé et ouvert sur le devenir du 14 juillet.
- Intégrer l'ensemble des commerçants à la consultation mais également les riverains / usagers.
- Etendre la réflexion à l'ensemble du secteur du 14 juillet et avec toutes les parties prenantes concernées.

Consultation du Conseil des Sages

Ce qu'il souhaite pour la place du 14 juillet :

- Ne pas couper la placette du 14 Juillet en deux avec une voie de circulation au milieu.
- Planter des arbres et végétaux autant que possible.
- Nécessité de développer la place des piétons et amener un « esprit place ».
- Ajouter des bancs et les positionner dans des zones d'ombrage l'été mais, si possible, avec du soleil en hiver (les placer en demi-lune autour des arbres)
- Harmoniser visuellement les mobiliers et matériaux utilisés.
- Installer des vraies toilettes publiques en lieu et place de ceux situés à l'entrée ouest de la place du Bicentenaire.
- Réimplantation dans un autre secteur des structures en bois existantes
- Prolonger la piste cyclable de la rue Calixte Camelle sur le trottoir après le carrefour de la rue de la Libération.

01. Rappel de la commande :

Aménager la place du 14 Juillet

Redonner 3 places de **stationnement** minimum

Végétaliser en pleine terre l'espace de façon pérenne pour créer un îlot de **fraicheur.**

Gestion du **mobilier** (arceaux vélos), déplacement colonne publicitaire "Morris"

Conserver l'emprise actuelle



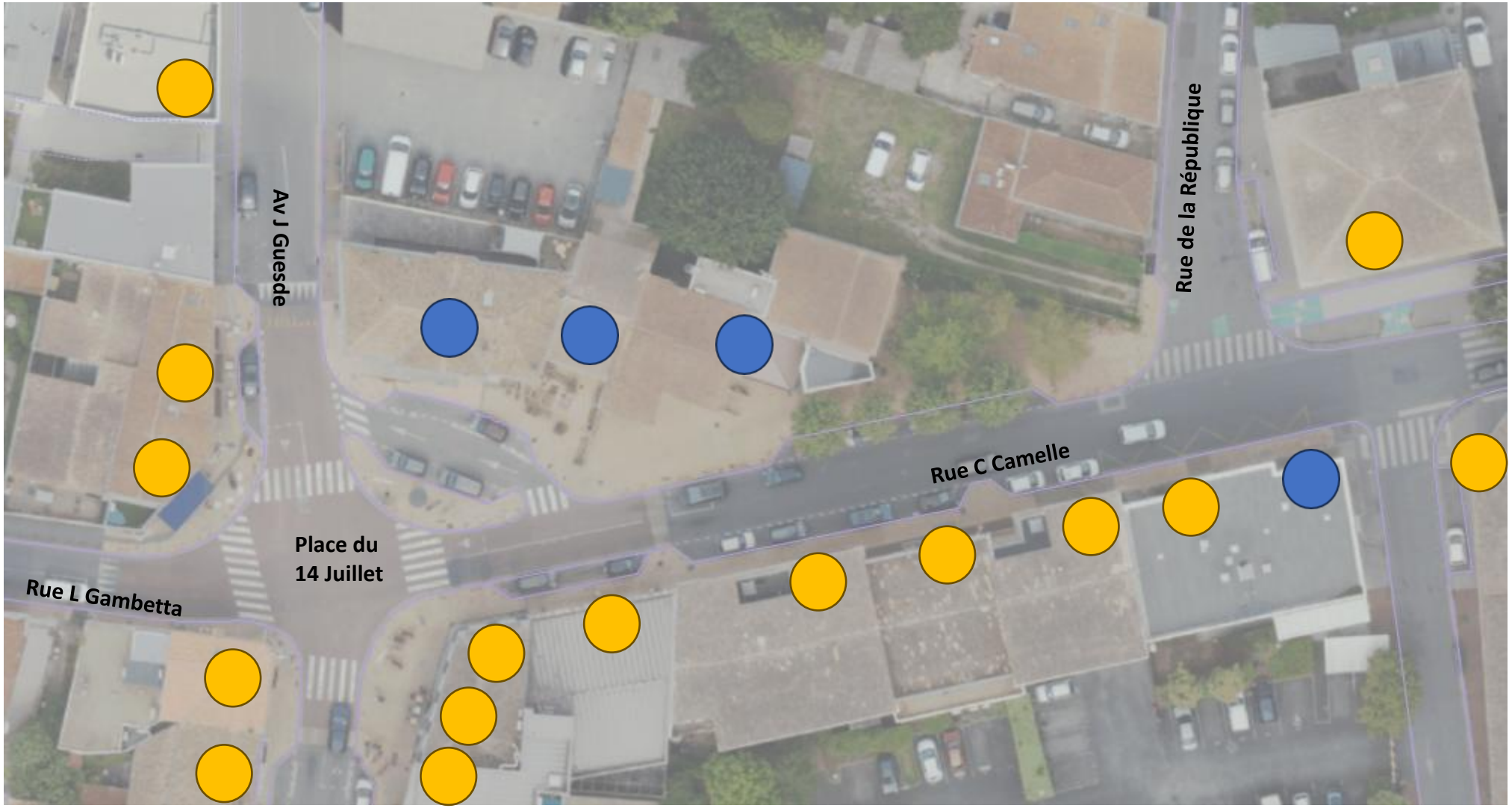


- **La place du 14 juillet** est traversée par **2 axes routiers** importants sur la commune, Rue C Camelle et J Guesde.

- Bâtiment en pierre de 1860, **Hôtel de ville de 1865 à 1927**



02. Etat des lieux : Polarités

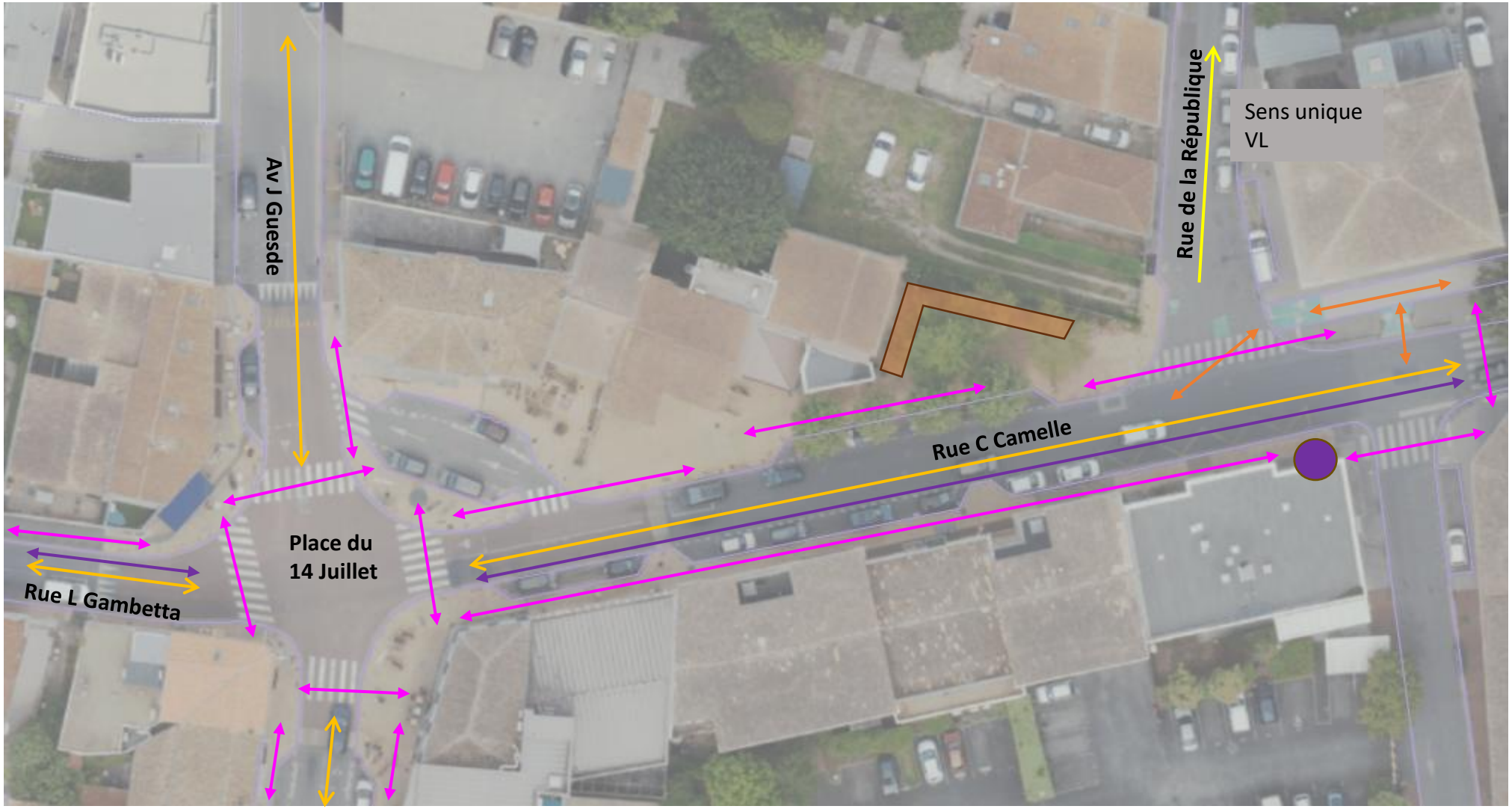


- Forte concentration de commerces variés et services divers (**CCAS, Bureau d'information Séniors, Tiers lieu**,…)

Bâtiments publics, services

Commerces

02. Etat des lieux : Flux piétons, cycles, véhicules, transport en commun



- **Flux piétons importants** et sécurisés par du **mobilier urbain très présent.**
- Revêtement trottoir en cale girondine, **état moyen** , voir dégradé.
- **Carrefour Camelle/Gambetta/ Guesde très large**.

Station vélo TBM

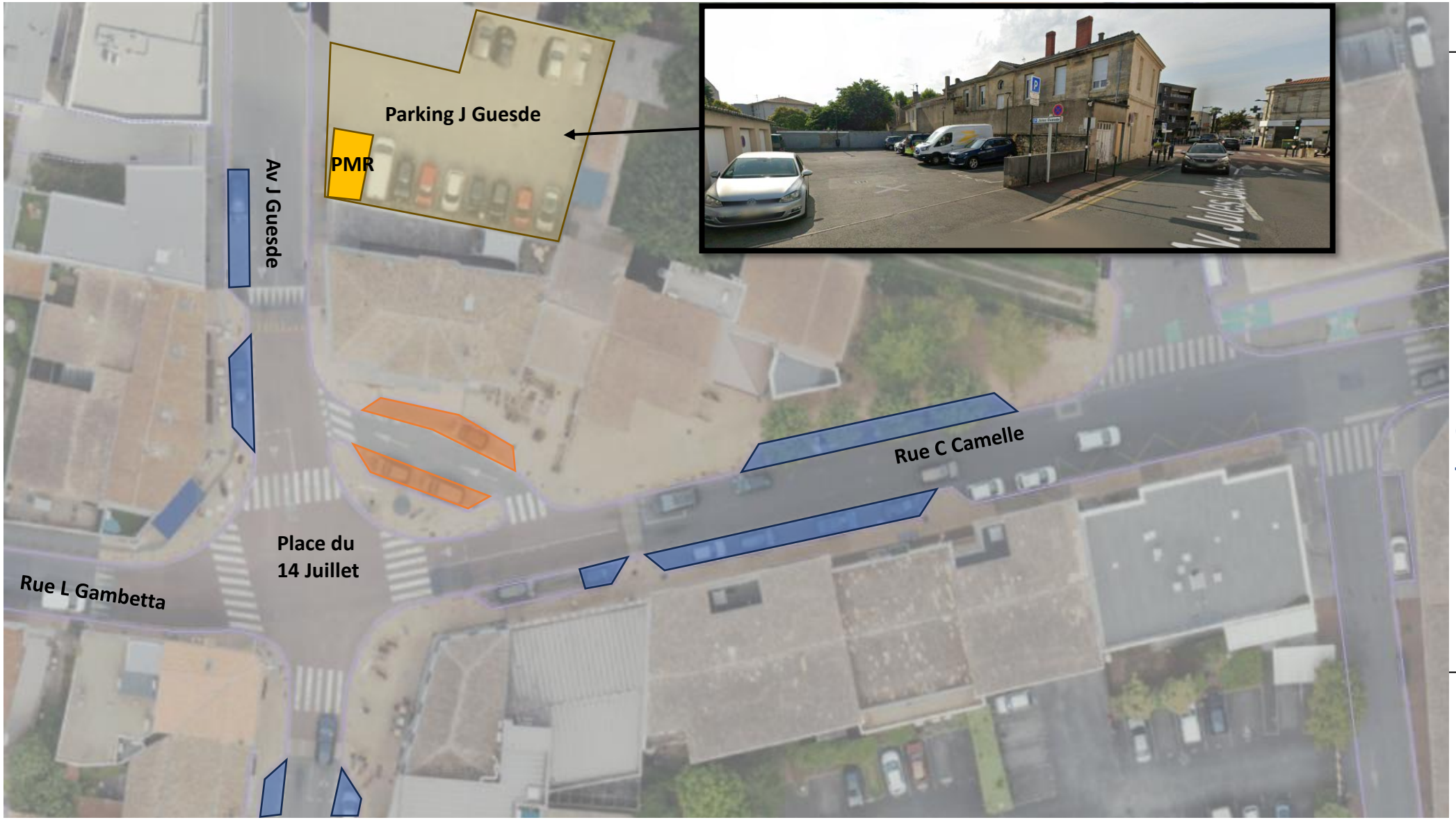
Arrêt bus de ville

VL

Piétons

Cycles

02. Etat des lieux : Stationnement



- **Parking public rue J Guesde** attenant à la place offrant **12 places zone bleue et 1 PMR**

- Stationnement zone bleue ou arrêt minute:

C Camelle, 11 places
J Guesde, 4 places
Place du 14 Juillet, 7 places

- **Parking 14 Juillet**

5 places non disponibles

02. Etat des lieux : Réseaux référencés Place du 14 Juillet, Réseau Réseau Chaleur Urbain (RCU)

GAZ



Eclairage public



Eau potable



RCU



02. Etat des lieux : Paysage et mobiliers







- Aménagement de la place année 1995/1999
- Dégradation des différents revêtements sur la place
- Mobiliers très présents (sécuritaire, publicitaire, signalisation,…)
- Végétation en bac sur la place, arbres présents proches de la rue de la République
- Mobilité possible du mobilier bois/végétaux et colonne « Morris » (étude en cours)





02. Etat des lieux : Photos état des lieux









02. Etat des lieux : Eclairage

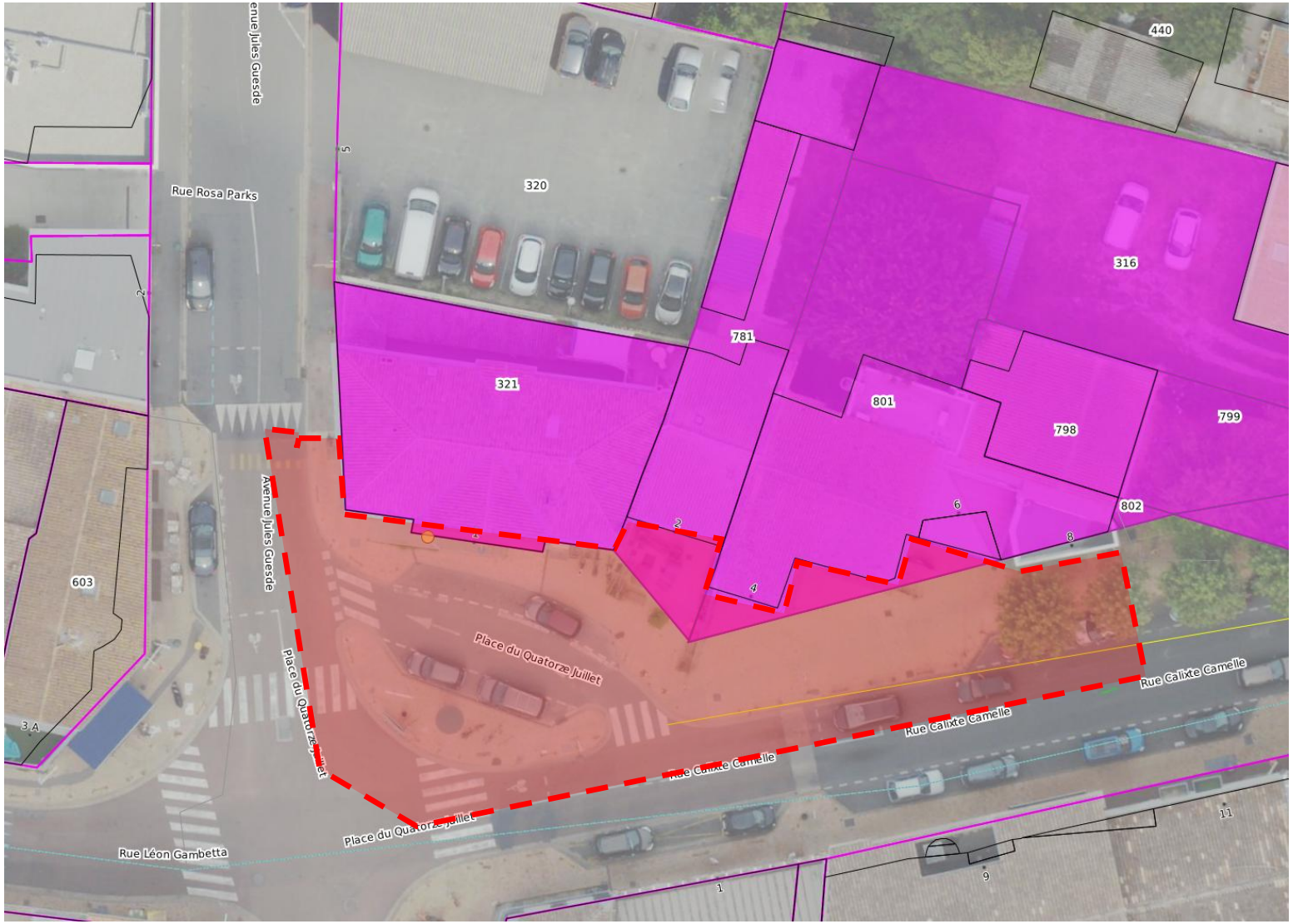






- Lumière orangée sur façade : écrase les reliefs et les volumes.
- Répartition lumineuse peu homogène : perturbe la lecture de la place.
- Lanterne en façade obsolète avec source lumineuse énergivore.
- Lumière blanche : éclairage fonctionnel, assure double fonction : éclairage de la voirie et du trottoir.

02. Etat des lieux : Foncier

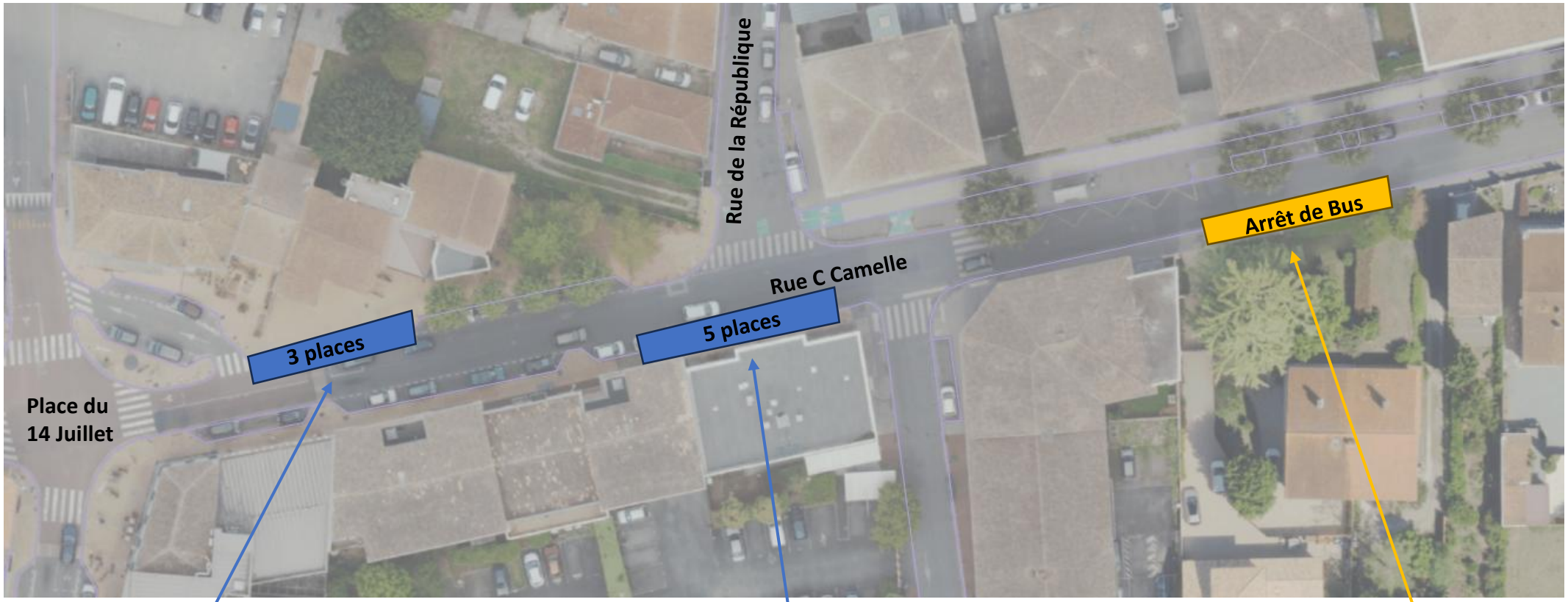


Emprise de l'étude sur foncier Bordeaux Métropole : 610 m²

Foncier ville de Bègles

03. Présentation : Stationnement

Dégager le cœur de la place
Retrouver des places de stationnements



Création de 3 places de stationnement situées dans le prolongement des places actuelles

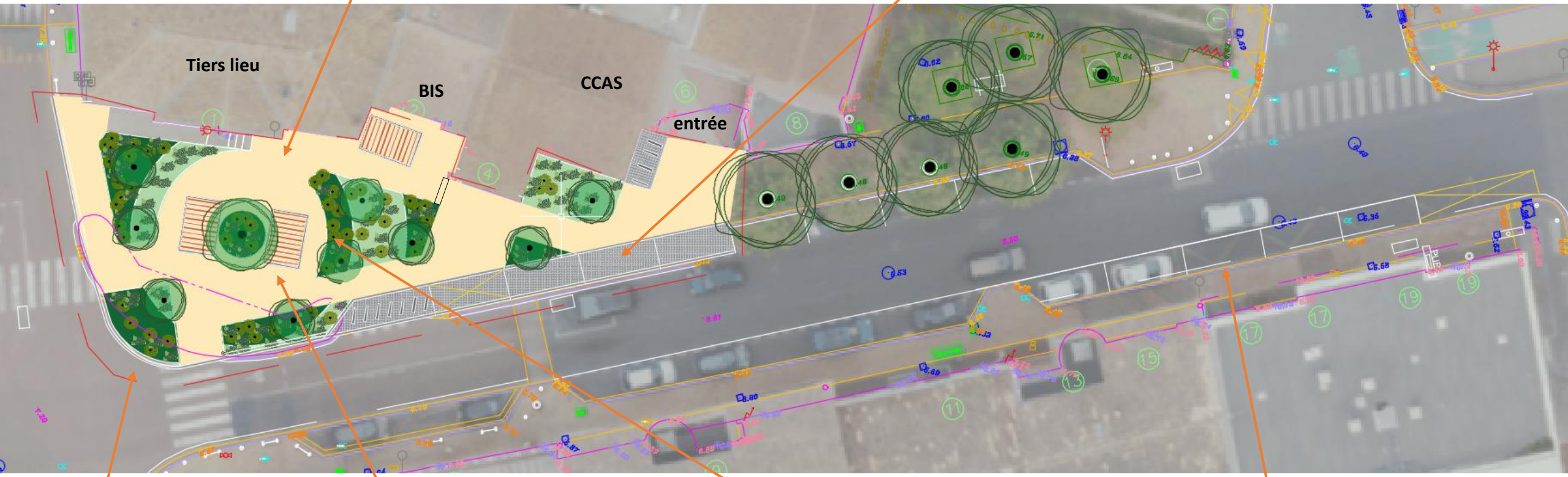
Emplacement actuel arrêt de bus « 14 juillet »
5 places de stationnements retrouvées

Proposition nouvel emplacement de l'arrêt de bus

03.Présentation: Aménagement place végétalisée

Reprise du revêtement type béton désactivé avec une trame en pavé gré ou cale girondine

créations de 3 places de stationnement perméables + 7 arceaux vélos



Modification de la giration

Création d'une place publique

Création de massifs plein terre arborés confortables

Déplacement de l'arrêt de bus et création de 5 places de stationnement

03.Présentation: Images de références







Exemple dalle alvéolées béton



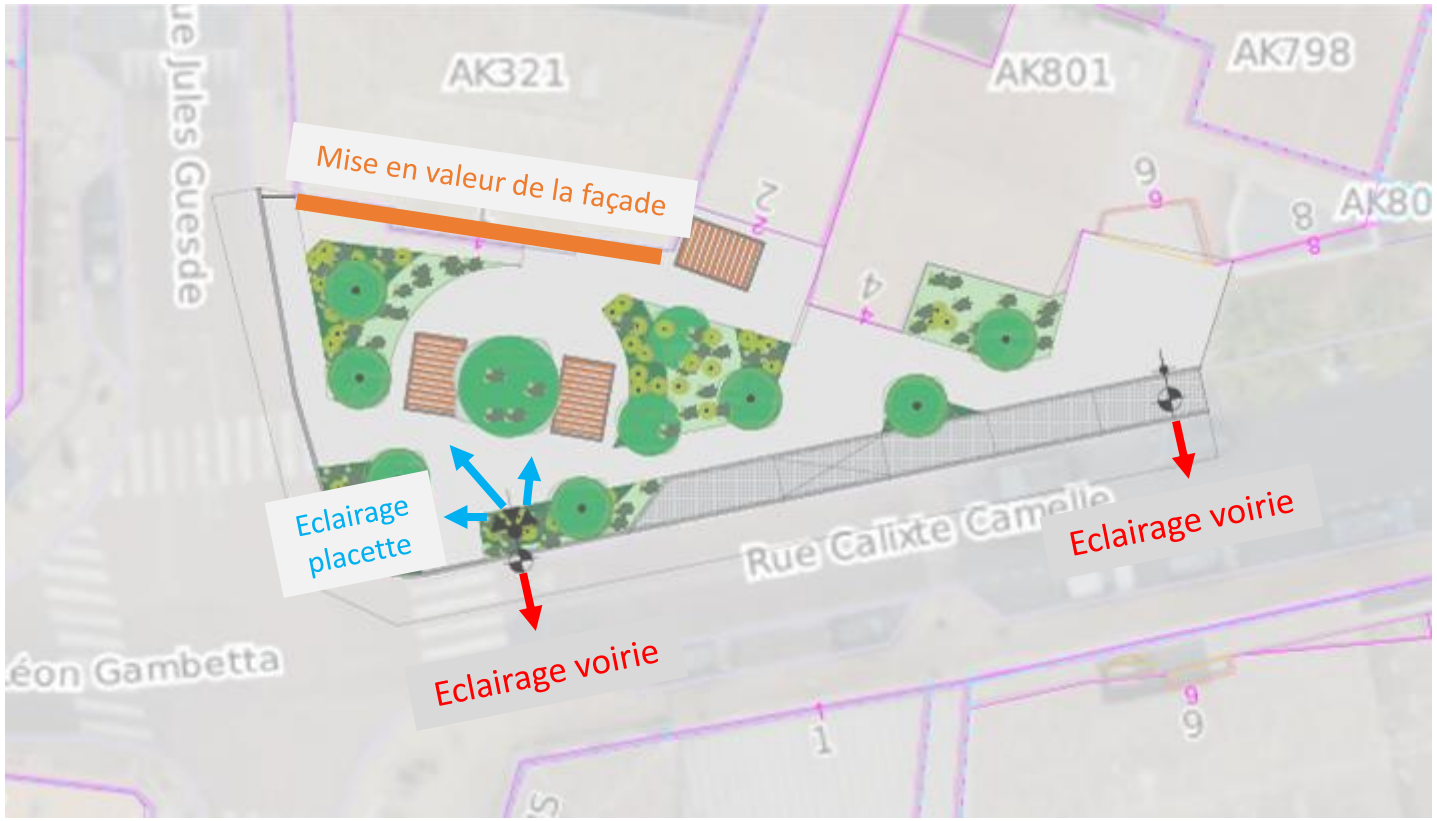


Mobilier d’agrément



Exemple cheminement en béton désactivé/végétalisation.

04. ECLAIRAGE : usage fonctionnel et règlementaire





Lanterne côté voirie



Projecteur côté placette

Éclairage fonctionnel et réglementaire de voirie

- Dépose et remplacement des deux mâts existants
- 1 mât à l'arrière des stationnements
- 1 côté carrefour, équipé d'une lanterne orientée vers la voirie

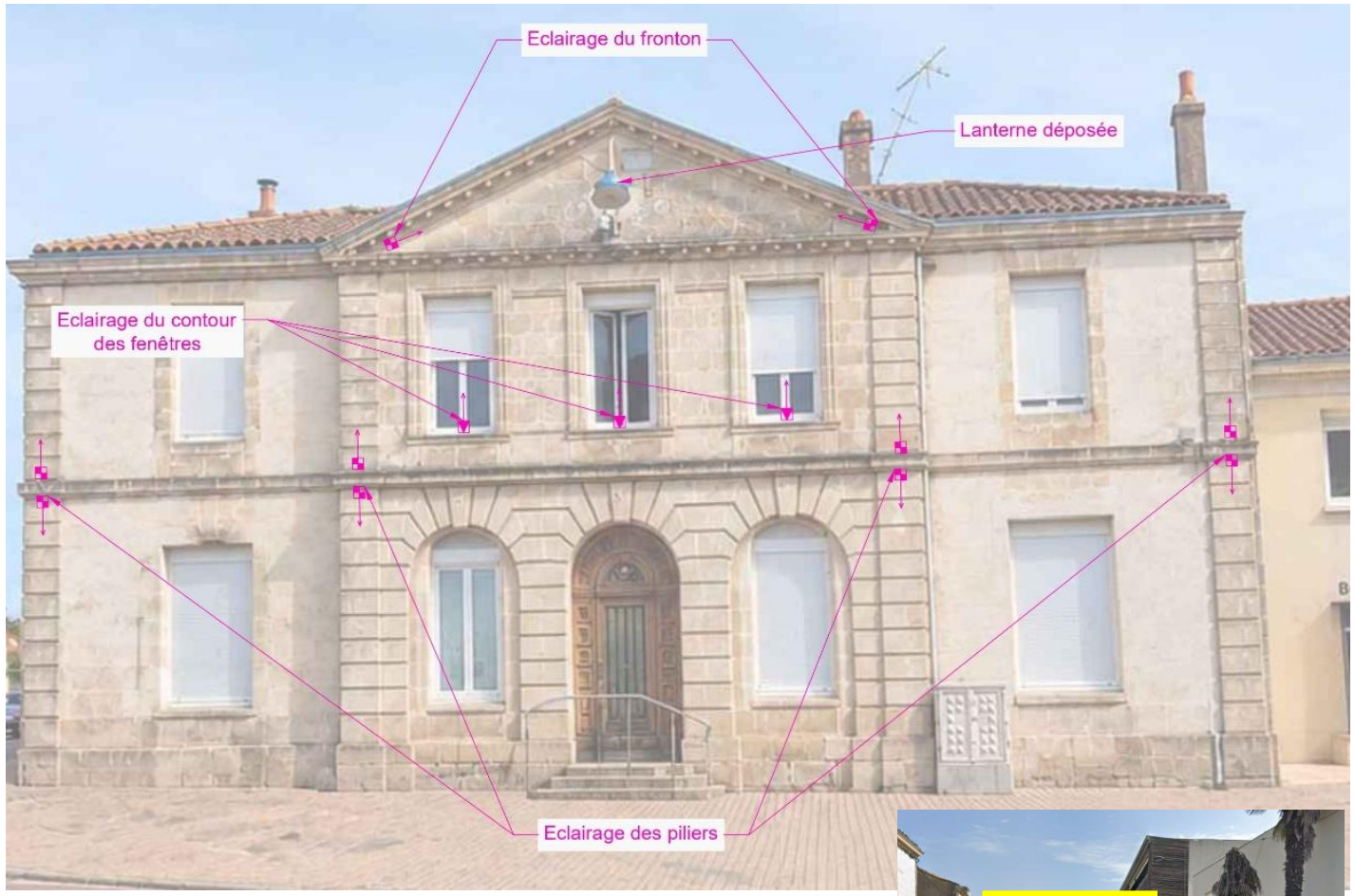
Éclairage de la placette

- Installation de 3 projecteurs sur le nouveau mât côté carrefour.
- Création d'une ambiance lumineuse accueillante à l'entrée de la placette,
- Accompagner le cheminement piéton
- Valoriser le nouvel aménagement.

Principes généraux

- Éclairage 100 % LED.
- Conforme au SDAN.(Schéma Directeur Aménagement Nocturne), gradation possible

04. ECLAIRAGE, PROPOSITION DE MISE EN LUMIERE DE LA FACADE



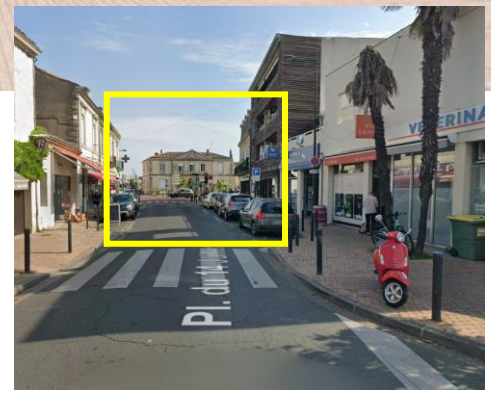
- Profiter de la perspective libérée pour donner de la profondeur et une nouvelle lecture de la façade.
- Révéler l'architecture de l'ancienne mairie en soulignant les piliers, le fronton et les fenêtres centrales.
- Accompagner les usages de la placette
- Faire de l'ancienne mairie un repère visuel et un élément identitaire avec une mise en lumière sobre.
- Eclairage LED et conforme aux orientations du SDAN.
- Couleur possible



Luminaire
Eclairage fenêtres



Projecteur
Eclairage piliers et fronton









05. ESQUISSE



06. LES INDICATEURS: 610m² de projet --- Phase esquisse

Indicateurs	EXISTANT	PROJET Place publique végétalisée
Places stationnements	0 (disponible ce jour)	3+5(arrêt de bus)
Emprise intervention	610 m²	610 m²
Voirie/ chaussée	130 m²	130 m²
Place :Surface minérale	480m²	287 m²
Surface stationnement perméable	0 m²	48 m²
Surface espaces verts	0 m²	145 m²
Arbres	0	10
Ratio déminéralisation de la place (hors voirie)		**41%**

07. Planification :

- Etude à poursuivre sur le 1er semestre 2027

- Travaux envisagés fin du 1er semestre 2027 concomitamment aux travaux du Réseaux de Chaleur Urbain

 Travaux de terrassement, voirie, réseaux
 Travaux de plantation à l'automne 2027 à partir de novembre